Assurer la gestion administrative du personnel

Maîtriser les régimes de retraite

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | RH-8910030 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 575 € ht

Formations Compétences Métier › Ressources Humaines › Assurer la gestion administrative du personnel

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Maîtriser les conditions de départ à la retraite
Identifier les différents régimes légaux, complémentaires et supplémentaires
Choisir les dispositifs les mieux adaptés à l'entreprise et aux salariés

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Pour les sessions en distanciel, notre Direction Innovation a modélisé une matrice pédagogique adaptée pour permettre un apprentissage et un ancrage mémoriel optimisés.
Cette matrice prévoit une alternance de temps de connexion en groupe et de séquences de déconnexion pour des travaux de mise en pratique individuels.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur votre espace apprenant.
Retrouvez également des ressources complémentaires ainsi que les quiz amont/aval sur notre plateforme dédiée.

Prérequis

Avoir une bonne connaissance du droit de la protection sociale

Public concerné

Responsables des ressources humaines et des relations sociales
Responsables rémunération
Responsables retraite et protection sociale

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Maîtriser les modalités de départ à la retraite

Mettre en œuvre les dispositifs de fin de carrière

- Gérer les demandes de départ volontaire
- Identifier les contraintes et le coût de la mise à la retraite
- Évaluer les indemnités de fin de carrière

Exercice d'application : mise en œuvre d'une procédure de mise à la retraite

Connaître les mesures pour l'emploi des seniors

- Appliquer le régime du cumul emploi-retraite
- Gérer la retraite progressive / surcotisation des temps partiels

Maîtriser les régimes de retraite obligatoires

Identifier les conditions d'ouverture des droits dans le régime de base

- L'allongement de la durée de cotisation : nombre de trimestres requis et périodes prises en compte
- Le relèvement des bornes d'âges

Intégrer les possibilités de cessation anticipée d'activité

- Le départ anticipé pour carrière longue
- Le départ anticipé au titre de l'incapacité/pénibilité/handicap

Calculer le montant des droits

- Les éléments pris en compte dans la liquidation des droits : salaire annuel moyen, taux et durée d'assurance-retraite
- Le montant de la retraite de base : pension à taux plein, surcote ou décote
- Les avantages complémentaires : les majorations

Exercice d'application : exemple de calcul d'une pension du régime de base des salariés

Distinguer les régimes de retraite complémentaires

- La retraite complémentaire des salariés de l'AGIRC-ARRCO
- Les minirations/ majorations

Exercice d'application : calcul d'une pension des régimes complémentaires des salariés

Analyser les modalités du rachat de trimestres
Définir la fiscalité et les charges sociales des retraites

Mettre en place un dispositif d'épargne retraite

Identifier les différents outils disponibles

- Intégrer les incitations fiscales des anciens produits d'épargne retraite entreprise

- Recourir aux produits d'épargne retraite : la Loi PACTE et le PER
- Analyser les nouveaux dispositifs en entreprise : PERCOL et PERO

Choisir le dispositif le mieux adapté

- Tenir compte des aspects techniques : fonctionnement, acquisition des droits, versement des prestations...
- Mesurer l'incidence des exonérations fiscales et sociales

Étude de cas : analyse comparative des différents dispositifs d'épargne retraite et critères de choix

Réussir la mise en place du dispositif

- Recourir à la négociation, au référendum ou à une décision unilatérale de l'employeur

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.